

LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 6 Pluviôse, an VII.



Intervention du ministre d'Espagne à Paris pour prévenir une rupture entre la république française et l'empereur. — Ordonnance de l'électeur de Bavière qui impose tous les biens ecclésiastiques à dix pour cent de leurs revenus. — Portrait de l'électeur de Cologne. — Nouvelles diverses d'Angleterre et d'Irlande. — Jugement de plusieurs officiers espagnols accusés d'avoir livré la ville de Figuières aux Français.

AUTRICHE.

De Vienne, le 21 nivose.

Il sera difficile que notre cour maintienne la paix avec la France. Cependant celle de Madrid, presque aussi étroitement liée que la nôtre avec Naples, paroît s'intéresser dans cette vue. Son ministre ici a reçu, de la part du chevalier Azara, ambassadeur d'Espagne à Paris, des dépêches, parmi lesquelles il y en avoit du directoire français pour le cabinet impérial. M. d'Azara intervient de tout son pouvoir, pour prévenir une rupture d'où résulteroit l'ouverture des scènes les plus sanglantes par toute l'Europe. Le ministre d'Espagne qui réside ici, a en conséquence une longue conférence avec les membres de notre ministère : mais il est à craindre que les derniers événements politiques n'aient mis des obstacles invincibles à ses efforts.

PRUSSE.

De Berlin, le 23 nivose.

On trouve dans la gazette de la cour un article des frontières de la Turquie, du 30 finnaire, ainsi conçu :

« Des lettres de Constantinople, du 15 décembre, reçues par Belgrade, portent que le pacha de Syrie en est déjà venu aux mains avec Buonaparte, & que le combat a été sanglant. Cependant il n'en est résulté rien de décisif.

» Les Français se trouvent toutefois plus resserrés. La Porte s'attend à un succès plus décidé, lorsque les troupes qui doivent joindre le passage de Syrie, seront arrivées à leur destination ».

ALLEMAGNE.

De Munich, le 25 nivose.

La sécularisation de plusieurs couvens fait beaucoup de sensation en Bavière. Ce sont les plus riches prélatures : Waldsassen, Tegernsee, Benediktbeuern, Ober & Nieder Alteich, qui sont destinées à suppléer les premières aux besoins de l'état. Le clergé s'y oppose fortement : il a offert à l'électeur de payer 250,000 florins par an. Une bulle de Pie VI, datée de la Chartreuse près de Florence (& non de la Daterie restée à Rome), permet à l'électeur avec quelques restrictions, de lever sur le clergé la somme de 15 millions de florins ; & en cas que cette somme ne puisse pas être autrement perçue, de vendre des biens ecclésiastiques jusqu'à la concurrence de cette valeur. Plusieurs de ces abbayes étoient immédiates, il n'y a pas encore long-tems. Waldsassen fut incorporée au territoire du Haut-Palatinat, au commencement de ce siècle.

Voici l'ordonnance que l'électeur vient de publier à ce sujet

1°. Tous les corps ecclésiastiques paieront 10 pour cent de leurs biens, dans le délai de six semaines ; il leur est permis d'employer, pour l'acquit de cette imposition, l'argenterie des églises, des couvens, des chapitres, &c.

2°. Ils se chargeront de toutes les dettes de l'état.

3°. Les couvens fourniront en outre, dans le terme de cinq mois, une somme de 1,098,000 florins.

4°. Le nombre des religieux sera réduit à moitié après le décès de l'autre moitié ; le chant de cœur & les matines de nuit, ainsi que l'hospitalité, sont supprimés dans les couvens. Les couvens qui doivent fournir des professeurs, pourront, à la mort de deux de leurs membres, en agréger un nouveau.

5°. Pour chaque religieux décédé, le couvent cédera à l'état la somme de 6000 florins en biens immeubles, jusqu'à ce que la somme de 15 millions soit remplie.

Extrait d'une lettre de Ratisbonne, du 26 nivose.

La situation de l'Empire germanique est aussi critique que jamais. Jamais la dissolution de ce corps antique ne pût être plus prochaine qu'aujourd'hui. Le plus puissant de ses membres (excepté l'Autriche), le roi de Prusse, s'en est séparé par un acte diplomatique. Quoique l'usage de ne citer & de ne reconnoître pour loix fondamentales de l'Empire que celles qui parloient en sa faveur, eût déjà été adopté par Frédéric II, & constamment suivi par son successeur, on respectoit pourtant les formes. Mais dans une des dernières notes de la légation prussienne à Rastadt, on voit avec surprise que les ministres prussiens parlent des possessions de la maison de Brandebourg dans la Westphalie, comme indépendantes de l'Empire. Dans ce qui concerne l'isle de Badérich, ils ont annoncé que le cours du Rhin étoit adopté pour limites entre la république & l'Empire : mais que ce principe ne pouvoit être étendu à des terres non appartenantes à l'Empire. Ce fait est d'autant plus important, qu'il est le premier de ce genre.

Au reste, on croit encore que la paix d'Empire sera conclue dans peu de temps. La majorité de la députation la veut à tout prix. Le comte de Lherbach, ministre autrichien, ne joue à Rastadt qu'un rôle de théâtre. Tous ses suffrages sont conçus dans les termes conformes au droit public, & tout-à-fait indépendans des vues secrètes du cabinet de Vienne. Ce cabinet a toujours eu pour système de parler beaucoup du droit public de l'Allemagne, de la capitulation des empereurs, & de n'en pas moins violer en même-tems les loix les plus sacrées & les plus fondamentales de l'Empire.

Les troupes russes sont en pleine marche vers la Moravie. C'est le ministre anglais à Pétersbourg qui a insisté très-vivement sur l'accomplissement du traité subsistant, par suite duquel l'empereur de Russie touche des subsides considérables de l'Angleterre.

La ville de Nuremberg s'est enfin décidée à envoyer une légation à Rastadt. Elle est déjà nommée & va partir. On prétend que la ville insistera sur son indépendance, comme ville libre & immédiate de l'Empire, & qu'elle fera tout son possible pour écarter le joug prussien. Mais en cas que le roi n'échange point ses terres, situées en Franconie, contre d'autres positions moins éloignées du cœur de ses états, il est à presumer que Nuremberg y sera englobée.

Extrait d'une lettre de Bareuth, du 27 nivose.

Le bruit se renouvelle ici que les principautés d'Anspach & Bareuth pourroient être échangées contre quelques provinces de la Basse-Saxe ou de la Westphalie. On prétend que l'électeur de Cologne a offert 60 millions de florins pour les deux pays.

Le ci-devant électeur de Cologne est un des plus aimables princes de l'Allemagne. Il est affable, plein d'esprit, instruit, éclairé, savant même, & amis des sciences. Il ne se prétoit aux insinuations des prêtres, que parce que dans l'électorat de Cologne, la puissance des prêtres étoit plus forte que l'autorité du prince lui-même. Pendant cette guerre, Maximilien de Cologne fut toujours le premier à voter pour la paix & pour les sacrifices demandés par la république française. Il a les qualités qu'on attribue aux princes de la maison autrichienne, sans avoir leur orgueil asiatique, leur bigoterie & leurs autres vices. Ses deux collègues, l'électeur de Mayence & celui de Trèves, ont été souvent en but à ses railleries.

L'électeur de Cologne aime les femmes, mais sans se livrer à la débauche. On dit qu'il a toujours le dessin de renoncer à sa dignité ecclésiastique, d'acquiescer à une principauté séculière & de se marier. Un de ses ministres, le baron de Waldenfels, est mort ici, & on a trouvé parmi ses papiers une lettre de l'électeur, dans laquelle il parle d'une manière très familière des affaires politiques : « Les ministres à Vienne, est-il dit, ne se soucient gueres des calamités de la guerre, qui ne les frappent pas personnellement. Ils se contentent de faire une bonne chère, & de suivre en tout l'impulsion de l'ambassadeur anglais, sir Morton Eden, qui fait appuyer ses conseils par ses guinées. L'Allemagne ne doit rien espérer de l'empereur, & je vois bien qu'il faut enfin accepter les offices bons ou mauvais du roi de Prusse ».

L'instruction que l'électeur donna à son ministre à Rastadt est connue ; elle ne contenoit que ce seul mot : *Signez*. Rien n'égalé l'ignorance de quelques princes allemands, ni leur insouciance pour les affaires publiques. De ce nombre est l'électeur de Bavière. On cite à ce sujet une anecdote piquante. En 1796, le comte de Rumford lui parloit des progrès des français, & lui monroit le danger de ses propres états. « Mon dieu, répondit le vieillard, je ferai donc marcher mes bons bavarais, qui ne se laisseront pas battre comme ces maudits autrichiens ». Le comte lui dit qu'ils étoient déjà en marche ; & l'électeur fut satisfait. Peu de tems après, le général Moreau pénétra jusques dans la Bavière, le prince se trouva dans la nécessité de faire sa résidence à Munich. Comment, s'écria-t-il, cela se fait-il ? Rumford, m'a dit que mes

braves bavarais combattoient l'ennemi. Pourquoi ne l'ont-ils pas repoussé ? On lui dit que ces bavarais avoient été battus comme les autres ; ce qui le mit au désespoir.

IRLANDE.

De Dublin, le 16 nivose.

Les protestations contre le projet d'union se multiplient. Ce n'est plus à Dublin que se borne l'esprit d'opposition. Les shérifs des comtés de Louth, Longford, Meath, Down et Clare, ont déjà convoqué des assemblées pour délibérer sur ce projet. Les autres comtés vont suivre leur exemple.

La défiance du gouvernement envers la Yeomanry n'est plus un mystère. Le château vice-royal n'est gardé que par des milices anglaises ; & l'on nous annonce qu'il s'embarque à Portsmouth un nouveau détachement des gardes destiné pour ce pays.

Le lord Auckland vient d'arriver ici. On le croit chargé d'une mission relative à l'union, & l'on ne doute nullement qu'il n'y prenne une part active.

ANGLETERRE.

De Londres, le 19 nivose.

Les 3 pour cent consolidés, encore fermés hier, ont été ouverts aujourd'hui à 53 $\frac{1}{4}$.

Le 16 de ce mois, M. Chamberlain, employé dans les bureaux de la poste des relations extérieures, est parti d'ici avec ordre de s'embarquer à Yarmouth pour le continent, & d'y transporter toutes les lettres destinées pour les pays étrangers.

L'amirauté a donné ordre en même tems à un sloop de guerre, à un cutter & un longre armés, de l'accompagner dans son voyage & de le débarquer à Norden, dans la Prusse orientale.

C'est à Norden que, pendant toutes les rigueurs de la saison, on doit à l'avenir débarquer tous les paquets destinés pour Hambourg. C'est du même endroit qu'on rapportera en Angleterre les dépêches de Hambourg, par où nous arrivent toutes les lettres du continent.

Les nouvelles les plus récentes de la Martinique annoncent que l'on y faisoit de grands préparatifs pour une expédition importante, que l'on croyoit généralement destinée contre Surinam, dont les habitans doivent, à ce que l'on prétend, coopérer avec les forces britanniques. On assure même qu'il est déjà arrivé auprès de nos commandans des commissaires de la colonie, qui demandent pour Surinam les mêmes conditions qu'on a accordées aux habitans de Demerary.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Extrait d'une lettre de Bayonne, du 22 nivose.

On vient de donner en Espagne un exemple de sévérité auquel on ne s'attendoit pas. Après la reddition de la forteresse de Figueras à l'armée française, commandée par le général Pérignon, le roi avoit établi à Barcelonne un conseil de guerre chargé d'examiner la conduite des officiers auxquels on pouvoit imputer la mauvaise défense d'une place réputée imprenable. Leur procès se suivoit avec une telle lenteur, qu'on croyoit n'en voir jamais la fin. Tout-à-coup, & sans doute à la suite de la prise de Mahon, l'activité du tribunal s'est réveillée ; & il vient de prononcer une sentence qui doit effrayer pour longtemps les traitres ou les lâches. Le gouverneur de Figueras, Torres ; le commandant en chef de l'artillerie, Keating ; le commandant en second de cette arme, & le comman-

tant des mineurs, sont condamnés à la dégradation & à la peine de mort. Un grand nombre d'autres officiers plus ou moins coupables le sont à la première de ces peines & à un emprisonnement plus ou moins long. Quelques-uns seulement sont remis en liberté, parce que, Jit la sentence, leur détention de quatre ans a suffisamment expié leurs fautes.

Le roi, auquel appartient la confirmation des jugemens criminels & la faculté de les modifier, a commué en un bannissement perpétuel la peine de mort prononcée contre quatre des coupables; & en confirmant, dans tout le reste, la sentence qui les frappe, il déclare que s'ils reparoissent jamais dans ses états, ils seront à l'instant arrêtés & conduits au supplice, sans aucune nouvelle procédure juridique. Cette décision du roi est du 16 nivôse.

On mande de Madrid que le jugement prononcé par le conseil de guerre de Barcelonne est très-alarmant pour ceux qui ont si mal défendu le fort de Mahon; car, dit-on, l'Espagne après avoir traité si sévèrement les officiers qui ont livré ses places aux Français, ne voudra pas sans doute être plus indulgente envers ceux qui les livrent aux Anglais.

De Paris, le 5 pluviôse.

Le bruit couroit hier que l'armée française avoit tourné le camp du général Mack, & que la reine qui étoit restée à Naples pour contenir ses soldats découragés, avoit été surprise dans sa capitale & faite prisonnière. Cependant les dernières nouvelles reçues de Naples n'annoncent point encore notre entrée dans cette ville; mais elles contiennent des détails sur la conduite qu'y tiennent les Anglais, qui traitent les Napolitains plutôt en ennemis qu'en alliés. Les bâtimens qui se trouvoient dans le port ont été livrés aux flammes, la plus grande partie ne pouvant être conduite dans un port anglais. Leur flotte a ordre, dit-on, de bombarder la ville & de tirer sur elle à boulets rouges, dès que les Français auront pris possession de cette place. Une grande partie de la noblesse a été jetée dans les prisons, comme étant soupçonnée d'intelligence avec les Français.

Les lazzaroni s'étoient d'abord armés; mais en voyant le roi quitter la partie, ils ont abandonné leurs projets de défense.

— Des personnes qui connoissent parfaitement Malte et ses parages, déclarent qu'il est évidemment faux que cette île ait pu être en ce moment forcée de capituler, comme le prétendent les papiers anglais, parce la saison a rendu tout-à-fait impossible la continuation du blocus.

— Le dégel est véritable & on croit qu'il aura lieu sans accident. Le froid du mois dernier a été assez rigoureux, pour qu'on ait vu ce dont on se rappelle à peine deux à trois exemples: on a tué auprès de Chaillot un aigle des Alpes: de sept à huit pieds d'envergure.

— On dit que le dey d'Alger a déclaré la guerre à la république française, sur l'instigation de la Porte & de l'Angleterre. Son envoyé à Paris a été arrêté ce matin, & restera gardé à vue par deux gendarmes. Les scellés ont été apposés sur ses papiers.

— M. de Balbo, ci-devant ambassadeur du roi de Sardaigne auprès de la république française, est parti de Paris. Il se rend, dit-on, à Barcelonne, où il doit s'embarquer pour la Sardaigne.

— C'est à Dresde que le duc del Parque se rend en qualité de ministre du roi d'Espagne.

— On assure que plusieurs ex-députés condamnés à la déportation, s'expriment de se conformer à la loi du 19 brumaire, depuis qu'ils savent que le lieu de leur déportation n'est plus la Guyane. On cite dans ce nombre Pastoret & Duplantier.

— Le général Kilmaine est arrivé à Paris.

— « On fait courir le bruit, dit le *Rédacteur*, que l'émigré Cazencey, qui a fait furtivement en France plusieurs voyages, se propose d'y rentrer avec son épouse: comme il ne peut ignorer qu'il soit qui l'y attendroit, d'après les loix, on presume que ce bruit est dénué de fondement ».

— Le conseil de guerre de la 17^e division militaire vient d'acquiescer un jeune anglais nommé Wilson, arrêté il y a quelques mois, dans le département de la Meurthe, & prévenu d'espionnage. Il a été renvoyé au dépôt des prisonniers de sa nation, pour être échangé le plus promptement possible.

— Un Journal allemand annonce qu'il a été envoyé par la cour de Florence au général français, une somme de 80,000 écus, à-compte sur les deux millions demandés, il y a quelque tems, comme emprunt à la Toscane, & qui avoit été refusé.

— Le gouvernement provisoire du Piémont a adressé, le 18 nivôse, une circulaire aux piémontais, pour leur faire part que, pour le bien du commerce & l'intérêt général de la nation, il a conçu le projet d'établir une banque nationale. Il a invité en conséquence tous les citoyens qui voudront aider de leurs lumières les commissions nommées à cet effet, ou placer des fonds dans cette banque, à se trouver à une assemblée qui sera convoquée, à cet effet, à Turin, le 30 nivôse.

— La garnison de Mantone a reçu un renfort de trois mille piémontais; & celle de Brescia, un autre, de deux mille hommes de la même nation.

— On dit que le commandant d'Elrenbreistein a demandé des secours à l'empereur & au roi de Prusse, & que l'un & l'autre ont répondu qu'ils ne pouvoient le secourir. Cette forteresse fait tous les jours des signaux que l'on croit ceux d'une extrême détresse.

— Le célèbre physicien Saussure, auteur de descriptions très-intéressantes des Alpes, qu'il a visitées si souvent, vient de mourir à Genève.

P O L I T I Q U E .

« On ignore encore le sort des agens de la république qui existoient à Naples avant les dernières hostilités; mais on sait enfin quels ont été les ordres qu'une cour aussi aveugle dans ses fureurs, qu'extravagante dans ses entreprises, a donnés à leur égard, immédiatement après la déclaration de guerre.

» Ils ont été exposés aux insultes d'un peuple fanatisé; ils ont été abreuvés d'opprobre; ils ont entendu les menaces que leur adressoient les hommes les plus vils, & ce qui étoit plus sensible encore, les imprécations que ces hommes méprisables vomissoient contre la France.

» Tel a été leur sort pendant les vingt-quatre heures du délai qui leur a été accordé pour s'embarquer; ils se sont embarqués; leur destination étoit pour Gènes, mais ils ne sont pas arrivés à Gènes; aucun port de l'Italie ne les a vus débarquer.

» Tout porte à croire que s'ils n'avoient été que livrés aux vaisseaux ennemis, on auroit des nouvelles de la prise du navire qui les portoit. Que sont-ils devenus? Aurons-nous une nouvelle injure à venger, un nouveau

soit fait à punir ? Le tems , & un tems très-prochain le dévoilera.

» Il y a un rapprochement qui n'échappera à personne. — » En France , les agens étrangers , aussitôt qu'un manque de foi de leur gouvernement les dépouille du caractere politique sous lequel ils sont respectés , reçoivent , comme étrangers , comme hommes , tous les égards que l'humanité , que l'hospitalité réclament. Il ne vient dans l'esprit de personne de voir en eux des ennemis ; & pour peu qu'ils témoignent quelques regrets de l'infidélité des cours qu'ils représentoient , on les excepte aussitôt de la haine & du mépris que l'infidélité s'attire ; on les plaint du rôle malheureux qu'on les a forcés de jouer.

» Est-ce ainsi que les gouvernemens ennemis en ont agi envers les ministres de la république ? Qu'on se rappelle la perfidie de . . . la citadelle de . . . les prisons de . . . ; qu'on pense au traitement qu'éprouvent nos consuls , nos concitoyens en Turquie ; qu'on pense enfin au sort de nos agens à Naples.

» Je sais qu'en Turquie un usage immémorial condamne les ministres des nations en guerre avec les Turcs à un emprisonnement qui ne finit qu'à la paix , & on ne doit pas être étonné que les Français y subissent aujourd'hui les rigueurs de cet usage barbare , mais il y a lieu de s'étonner que les rois de l'Europe , à la fin du 18^e. siècle , aient réglé , pour la première fois , sur le droit des gens des musulmans , les procédés de leur diplomatie ; il y a lieu de s'étonner que le roi de Naples , dès le début d'une guerre toute religieuse , ait outré les maximes mêmes des Turcs.

» Je vais tâcher d'expliquer ce phénomène de la politique monarchique des gouvernemens de nos jours.

» Dans une lutte entre la tyrannie & la liberté , quand cette lutte prend une certaine généralité & une grande consistance , tous les développemens de la liberté se font dans le sens & la direction de ses principes , & ses développemens favorisent toujours de plus en plus les progrès de ses vertus et de sa force. Quant à la tyrannie , comme dans la vigueur de l'attaque et de la résistance , elle déploie toutes ses facultés à-la-fois , & que ce développement se fait aussi dans le sens & la direction de ses principes , plus elle fait d'efforts , & plus elle ajoute à la marche progressive de ces vices , plus elle donne de mouvement & de vie aux élémens de sa dépravation ; plus enfin elle augmente l'énergie des ressorts qui tendent sans cesse à accélérer sa décadence.

» C'est ainsi que la politique d'un peuple libre devient de jour en jour plus généreuse , & que sa force s'en accroît dans la même proportion ; & c'est ainsi que la tyrannie se montre plus féroce en même-tems qu'elle devient plus impuissante.

» Ainsi , à la fin de l'an 2 , quelques gouvernemens ennemis de la république essayerent de rivaliser les Turcs dans leur mépris du droit des gens , & dans l'an 7 , à la première hostilité , le roi de Naples renchérit sur cette politique barbare.

» La marche des gouvernemens qui sont fondés sur des principes de liberté , les fait avancer sans cesse vers le perfectionnement de la liberté même. La marche des gouvernemens qui sont fondés sur l'ignorance de ces principes les fait rétrograder sans cesse vers l'excès & le raffinement de la tyrannie.

» Le déclin des gouvernemens absolus les place aujourd'hui sur une pente si rapide , que , s'ils ne s'étudient un

peu plus qu'ils ne semblent le faire , à tenir aux maximes de la justice , de l'humanité , du droit des gens , ils peuvent , par un seul écart de leurs passions violentes , rétrograder en un instant vers un despotisme sauvage , & s'abîmer bientôt après dans la désorganisation de l'anarchie .

(Extrait du journal officiel) .

L I T T É R A T U R E .

Elémens de grammaire générale appliqués à la langue française , par R. S. Sicard , 2 vol. in-8^o. beau papier , de plus de 400 pages chacun . A Paris , chez Deterville , libraire , rue du Battoir , n^o. 16 .

Tous les amateurs de la science grammaticale desiroient depuis long-tems sur cette matiere , peut-être la plus abstraite , & certainement la plus importante de toutes , un ouvrage qui la mit à la portée de toutes les classes & de tous les esprits . Beauzée , Condillac , Dumarsais , &c. l'avoient traitée de maniere à la rendre familiere aux gens instruits . Mais personne ne s'étoit occupé de ceux qu'il faut instruire . Personne n'avoit tracé des regles à ceux qui le sont déjà , pour communiquer à ceux qui ne le sont pas encore ce qu'on veut leur apprendre . Des abrégés tels que ceux de Restaut & de Wailli , ne présentant que des résultats dont l'intelligence étoit encore plus difficile que les grands ouvrages dont ils offroient le précis , laissoient encore à désirer des élémens faits pour l'enfance .

La grammaire que nous annonçons nous a paru remplir ce double but . Elle est à la fois le livre des gens instruits & le livre des enfans . Divisée en chapitres & en leçons , elle présente aux uns toute la profondeur de la métaphysique des langues avec toute la clarté & toutes les grâces de style qu'on pouvoit y répandre ; elle présente aux autres , pour qui cet ouvrage semble spécialement fait , la science dépouillée de tout ce qu'elle a de rebutant pour un âge qui n'est pas encore familiarisé avec les termes métaphysiques & avec les discussions abstraites de l'art de la parole . Enfin , tous les lecteurs y trouveront de quoi s'instruire en s'amusant . Les exemples sur-tout y sont du meilleur choix ; les comparaisons familières pour lesquelles l'auteur a la modestie de demander grâce , abaissent jusqu'à l'enfance qu'il a eue particulièrement en vue , toute la hauteur abstruse de la science . Quel plus heureux emploi pourroit faire de ses loisirs , dans la retraite où il vit en secret , un écrivain que ses anciennes occupations avoient déjà rendu si précieux aux lettres & à l'humanité ! Il annonce un ouvrage sur l'art d'instruire cette classe d'infortunés dont il étoit le pere , & dont la langue délicate atteste les services si touchans . Puisse-t-il remplir cette attente de tous les gens de bien , comme il vient de remplir celle de tous ceux qui , assistant à ses cours de grammaire à l'école normale & à ses séances publiques dans son institution , le pressoient depuis long tems de publier le fruit de ses méditations grammaticales , & la patrie reconnoissante . Il comptera au nombre des bienfaiteurs de l'humanité , comme les lettres le comptent au rang de ceux qui les font tourner au profit des lamieres & des bonnes moeurs .

Bourse du 5 pluviôse .

Amsterdam	51, 61 $\frac{1}{4}$.	Rente viagere	107 f.
Idem cour	59 $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{3}{4}$.	Rente prov	50 f. 75 c.
Hambourg	191 $\frac{1}{2}$, 189 $\frac{1}{4}$.	Tiers consol	10 f. 38 c.
Madrid	11 f.	Bon $\frac{2}{3}$	1 f. 65 c.
Mad. effec	14 f.	Bon $\frac{1}{2}$	1 f. 31 c.
Carlix	11 f.	Bon des 6 der. mois de l'an 6 .	85 f. 38 c.
Cad. effec	14 f.		
Gènes	9 $\frac{3}{4}$, 9 $\frac{1}{4}$.	Or fin	107 f.
Livourne	105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{4}$.	Ling. d'arg	50 f. 75 c.
Bâle	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ b , 1 $\frac{1}{2}$ per.	Portugaisc	97 f. 25 c.
Genevel		Pistres	5 f. 26 c.
Lyon	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ ben.	Quadruple	2 f. 50 c.
Marseille	1 $\frac{1}{2}$ per.	Ducat d'Hol	11 f. 80 c.
Bordeaux	$\frac{1}{2}$ per. 15 j.	Guinée	25 f. 50 c.
Montpelli r	$\frac{1}{2}$ per. 15 j.	Souverain	35 f. 25 c.

Esprit $\frac{2}{3}$, 360 à 370 f. — Eau-de-vie 22 deg. , 250 à 280 f. — Huile d'olive , 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin , 2 f. 80 à 90 c. — Idem St-Domingue , 2 fr. 65 à 75 c. — Sucre d'Anvers , 2 f. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans , 2 f. 20 à 30 c. — Savon de Marseille , 1 fr. — Coton du Levant , 2 fr. 50 à 90 cent. — Coton des Isles , 4 f. 25 c. à 5 f. 25 c. — Sel . o f.

A. FRANÇOIS.